



Mal voir et bien vivre, c'est possible !

Comment s'apercevoir qu'un client des soins à domicile voit mal ?

- Votre client a-t-il de la peine à vous reconnaître lorsque vous vous avancez vers lui ?
- Vos clients ont-ils des difficultés à comprendre les expressions du visage ?
- Vos clients ne retrouvent-ils plus des objets « déplacés » ? Ont-ils besoin de leurs mains pour trouver des objets ou demandent-ils de l'aide pour les trouver ?
- Vos clients lisent-ils des journaux ou des magazines ? Lisent-ils les instructions inscrites sur l'emballage des médicaments ?
- Ont-ils besoin d'une loupe à main en plus des lunettes de lecture habituelle ? C'est un signe évident que les lunettes de lecture ne suffisent plus.
- Vos clients peuvent-ils encore reconnaître l'heure sur la pendule de la cuisine ? Lisent-ils leur montre ? La tiennent-ils tout près du visage ?
- Vos clients parlent-ils de difficultés à s'orienter dans des lieux connus quand quelque chose a changé ?
- Leurs proches font-ils allusion à des difficultés de vue ou d'ouïe ?

La vue baisse avec l'âge chez pratiquement tout le monde. Mais si vous faites les observations ci-dessus, il faut parler d'une situation de handicap visuel. Il est possible dans toutes les régions de Suisse d'accéder à un examen et à un conseil professionnels et gratuits sur la façon dont une personne peut exploiter au mieux son potentiel visuel. Cette réadaptation en basse vision peut être mise en œuvre pour toutes les personnes qui présentent les particularités ci-dessus. La basse vision est une alternative lorsqu'il n'est plus possible d'améliorer le potentiel visuel par des lunettes ou des lentilles de contact, ni par aucune mesure médicale, p. ex. une intervention chirurgicale ou une injection.

Vous trouverez une sélection de conseils et d'astuces qui facilitent le quotidien de personnes âgées malvoyantes sur le site Internet :

www.malvoir-bienvivre.ch/fr/conseils-et-astuces

Mais il est important que le potentiel visuel de vos clients fasse l'objet d'une évaluation professionnelle. **Informez donc les proches de vos clients et proposez-leur de se rendre à un centre de consultation de l'aide aux malvoyants** : il existe des services régionaux dans tous les cantons de Suisse, où des spécialistes en basse vision les aideront volontiers. Ces examens sont en général gratuits.

www.malvoir-bienvivre.ch/fr/qui-peut-vous-aider